

## Date(s) :

Judi 13 novembre 2025 :  
De 9h00 à 17h00

**Durée :** 1 jour (7 heures)

## Lieu :

Fédération nationale Familles Rurales  
7 cité d'Antin, 75009 Paris

## Coût de la formation :

ACN - Uniformation  
(Prix public : 420€)  
Si annulation <72h : 50€

## Prérequis :

Accompagner la vie associative du réseau

## Effectifs :

Jusqu'à 12 participants

## Méthodes pédagogique

- Les séquences pédagogiques s'élaborent autour d'un partage de l'expérience de terrain et d'apports théoriques.
- L'échange et l'analyse se font à partir des situations concrètes apportées par les participants ;
- L'analyse produite collectivement permet à chaque participant d'en tirer des enseignements et des repères pour sa propre pratique.

## Public concerné :

Salariés des fédérations départementales, régionales ou fédération nationale  
Référents vie associative, responsables salariés du réseau Familles Rurales

## Accessibilité :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

**Thématique :** Vie associative

# Droit des associations et statuts

## Objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître les nouveaux statuts types et se les approprier
- Connaître les points clés de la gouvernance des associations selon les nouveaux statuts types
- Analyser l'organisation des compétences et des pouvoirs d'une association et ses conséquences selon les nouveaux statuts types
- Connaître les obligations en termes de fonctionnement statutaire selon les nouveaux statuts types

## Programme de la formation :

- Loi 1901 et gouvernance associative
- Statuts et règlement intérieur : quels contenus, quelles obligations juridiques ? Articulation statuts/règlement intérieur
- Présentation de la réforme et des conséquences pour les associations et méthode pour se les approprier
- Les nouveaux statuts types
- Le schéma de gouvernance d'une association Familles Rurales, la répartition des rôles et le fonctionnement de l'association selon les nouveaux statuts
- La grande nouveauté des statuts types : la gouvernance collégiale ou à responsabilité partagée : quels schémas de gouvernance possibles et quelles conséquences en pratique ?
- Prévention des risques : respect des statuts et autres bonnes pratiques pour limiter les risques dans la gestion de l'association

## Compétences visées :

- Être capable d'expliquer la situation fiscale de l'association
- Être capable d'analyser la situation de l'association au regard du mécénat

## Modalités d'évaluation :

- Évaluation "à chaud" de la formation ;
- Une fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations de la formation.

## Inscriptions :

[Cliquez sur le lien](#) ou nous contacter



### Contact :

Familles Rurales Académie  
Fédération nationale  
formation@famillesrurales.org  
01 44 91 88 88



### Formateur/trice :

Adeline BEAUMUNIER avocate  
associée // Camino Avocats